

Communiqué des enseignants du lycée Honoré de Balzac de Mitry-Mory :

Suite à la mobilisation, ce jeudi 23 novembre 2017, des personnels de la région Ile-de-France et des élèves du lycée Honoré de Balzac, les enseignants ont décidé de se réunir en assemblée générale.

Les enseignants du lycée Honoré de Balzac réunis en assemblée générale expriment leur total soutien aux personnels de la région Ile-de-France et aux élèves mobilisés.

1. Cette mobilisation s'inscrit en effet dans un mouvement de revendications locales qui n'est pas nouveau :

- Tout d'abord, le lycée atteint le maximum de ses capacités en accueillant à la rentrée 1547 élèves. Ainsi, les classes sont surchargées avec aujourd'hui plus de 90% des classes à 35 élèves.
- Le taux d'encadrement, c'est-à-dire le nombre d'heures fournies par le rectorat par élève, reste bien trop faible. Celui-ci était de 1,17 heures par élève l'an dernier alors que la moyenne académique en lycée est de 1,49 heures par élève. Cette discrimination envers le lycée Honoré de Balzac ne peut en aucun cas se justifier et il est nécessaire qu'un rattrapage soit effectué afin de fournir aux élèves du lycée Honoré de Balzac les mêmes moyens qu'aux autres élèves de l'académie.
- De plus, la suppression des contrats aidés décidée par le gouvernement entraine une perte de 2 postes en équivalent temps plein pour l'équipe de vie scolaire. Si l'on compare aujourd'hui le nombre d'assistants d'éducatifs au nombre d'élèves, on constate qu'il y a en réalité un assistant d'éducation pour plus de 190 élèves. Dans ces conditions, la vie scolaire ne peut en aucun cas assurer convenablement l'ensemble de ses missions.
- De même, la hausse des effectifs exerce une pression sur les locaux et sur les personnels de service. Ainsi, le taux d'occupation des salles est aujourd'hui proche de 100% et le nombre d'élèves demi-pensionnaires ne cesse d'augmenter. Dans ces conditions, les personnels de service font tout leur possible pour maintenir un établissement propre et un service de cantine efficace et de qualité. Malgré tous leurs efforts, l'attente à la cantine pour les élèves excède souvent les trente minutes. Face à cette situation, une hausse du nombre de personnels de service semble indispensable.
- Enfin, de nombreux dysfonctionnements persistent au niveau logistique (photocopieurs, imprimantes sans cesse en panne...), et en particulier au niveau du réseau informatique du lycée Honoré de Balzac. Malgré la mise en place d'un nouveau serveur l'an dernier, les personnels et les élèves rencontrent encore de nombreuses difficultés pour se connecter ce qui nuit grandement à la préparation et au déroulement des cours. Cette situation ne peut plus durer et la Région et le Rectorat doivent immédiatement fournir de réels moyens pour la maintenance des réseaux informatiques dans les lycées.

2. Cette mobilisation s'inscrit aussi dans un mouvement de revendications nationales :

- L'assemblée générale des enseignants du lycée Honoré de Balzac s'oppose au projet concernant la réforme de l'orientation post-bac instaurant la sélection à l'université. Il est inacceptable que le bac puisse cesser d'être le premier grade universitaire qui permet aux élèves d'intégrer la filière de leur choix. C'est d'abord et avant tout l'asphyxie budgétaire des universités, le manque de places dans les formations après des années d'austérité, et le refus d'anticiper l'accroissement démographique, qui expliquent la crise actuelle. Ce n'est pas aux futurs étudiants de payer cette crise, et en particulier pas aux élèves de Terminales de cette année de subir la précipitation avec laquelle le gouvernement cherche à imposer une réforme qui n'a même pas encore été votée par le Parlement.

- L'assemblée générale des enseignants du lycée Honoré de Balzac apporte son soutien aux personnels de la région Ile-de-France en lutte contre la hausse de leur temps de travail et contre la suppression de jours pour événements familiaux, fêtes religieuses et médailles. Cette remise en cause de leur statut s'inscrit dans le cadre de la réforme des ordonnances réformant le Code du Travail qui aggrave la dérégulation déjà à l'œuvre depuis de nombreuses années. Les salariés du public sont aussi concernés, au nom d'une pseudo-égalité il faudrait demain casser les statuts et aligner le public sur un privé précarisé.
- L'assemblée générale des enseignants du lycée Honoré de Balzac s'inquiète du projet de réforme du baccalauréat. Cette réforme, telle qu'elle est évoquée actuellement, ne ferait qu'accroître les inégalités entre élèves et établissements, et désorganiser les enseignements au sein des lycées. Les actuelles séries peuvent être améliorées dans leur contenu. Mais les supprimer, ce serait spécialiser les élèves trop tôt, et accroître les inégalités de scolarités. Quant au contrôle continu, promu par le ministère, il menace directement la valeur de l'examen et du diplôme. Nous défendons le principe d'un baccalauréat large, fondé sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, seules garantes de l'égalité de valeur du diplôme sur tout le territoire.

Réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, réforme du baccalauréat et réforme du Code du travail sont ainsi parfaitement consonantes : pour les jeunes c'est l'assurance de lendemains encore plus difficiles pour l'entrée dans la vie professionnelle.